

Bulletin

D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

Shefford
1792

L'HUMAIN *nature*
en harmonie avec la

J U I N 2 0 2 4

SAMEDI 6 JUILLET ... C'EST LA FÊTE !

Nous sommes ravis de vous inviter à notre Fête citoyenne annuelle qui se tiendra le samedi 6 juillet prochain, de 17 h à 22 h, au parc de la Mairie. Cette soirée promet d'être remplie de divertissements, de musique et de plaisir pour toute la famille!

Jeux gonflables, camion de cuisine de rue, maquillage pour enfants et animation seront au rendez-vous! Pour vous mettre en appétit avant le spectacle, des artistes locaux présenteront des prestations sous la gloriète.

N'oubliez pas d'apporter vos chaises pour le spectacle Hauterive mettant en vedette le duo Catherine Durand et Mara Tremblay, qui se déroulera sous le chapiteau à 20 h.

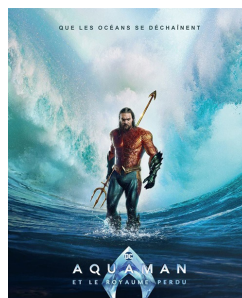


Photo : Camille Gladu-Drouin

Nous vous encourageons à faire du covoiturage. Venez en grand nombre!

DEUX SOIRÉES CINÉMA EN PLEIN AIR

Par ailleurs, nos soirées cinéma en plein air pour toute la famille sont de retour! Voici l'horaire des deux représentations



26 juillet
AQUAMAN ET
LE ROYAUME PERDU



9 août
LES TORTUES NINJA :
CHAOS CHEZ LES MUTANTS

prévues au cours de l'été : Les représentations se feront à la brunante, vers 20 h, au parc de la Mairie. Apportez vos chaises. Du maïs soufflé sera offert gratuitement. Aucune inscription n'est requise. En cas de pluie, consultez notre page Facebook Canton Shefford.

PROGRAMMATION LOISIRS

Pages 8 et 9



Sommaire - JUIN 2024

Actualités municipales	3 - 7	Urbanisme et environnement	10 - 11
Loisirs, culture et communautaire	8 - 9	Travaux publics	12

Sécurité et prévention	12	Invitations	14
Parmi nous	13	À savoir	15
		Où trouver l'information ?	16



Éric Chagnon, maire



Michael Vautour,
conseiller



Johanne Boisvert,
conseillère



Jean Paul Dutrisac,
conseiller



Denise Papineau,
conseillère



Ernest Beauregard,
conseiller



Claude Robitaille,
conseiller

Par Éric Chagnon, maire

NOUVEAU LIEN CYCLABLE ET PRUDENCE À VÉLO

Bonne nouvelle! Les amateurs de vélo du Canton de Shefford peuvent désormais profiter d'un nouveau tronçon, le lien cyclable La Campagnarde liant le Canton de Shefford à Lac-Brome en passant par Waterloo. Cette nouvelle piste cyclable vous permet d'admirer autrement le paysage estrien tout en pratiquant votre sport préféré!



Le territoire sheffordois se compose de rues, de chemins et aussi de routes numérotées où la circulation est rapide. Tout au long de la saison estivale, nous vous invitons à la prudence aux passages pour cyclistes sur les routes à grande vitesse. Tant pour les cyclistes que les automobilistes, il importe de connaître la réglementation, la signalisation lorsque l'on s'aventure sur ces routes ou que l'on croise ces chemins.

Jeux d'eau au CMF

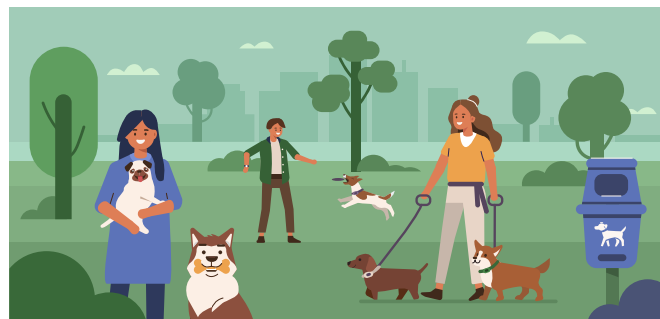
Enfin! La Municipalité vous annonce que les jeux d'eau, situés à l'arrière du centre multifonctionnel (CMF), au 5, rue Laurette-Bellefleur, seront mis à votre disposition au cours du mois de juin. Ils sont adjacents à l'espace de socialisation et aux jardins citoyens. Une réglementation sera installée sur place afin d'assurer un environnement sécuritaire.



Photo : 13 mai dernier

Parc à chiens

Le parc à chiens est maintenant accessible! Les utilisateurs peuvent s'y rendre avec leur pitou. Le parc est situé sur la rue De La Saulaie, près du 26, rue De La Saulaie, dans le secteur de la rue De La Sapinière et du chemin Coupland. La Municipalité vous demande de ramasser les déjections de vos animaux de compagnie afin de garder cet endroit propre. Merci de votre collaboration!



Bel été et bonnes vacances!

Les membres du conseil vous invitent à parcourir le Canton de Shefford pour découvrir nos magnifiques paysages et nos producteurs locaux qui sauront vous offrir d'excellents produits. Citoyennes, citoyens, profitez de cette belle saison, soyez prudents sur les routes du Québec et nous vous souhaitons de belles vacances!

Les bureaux municipaux seront fermés les lundis 24 juin et 1^{er} juillet en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada.

À noter que les services d'urgence demeurent toujours fonctionnels.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

2 juillet, 6 août et 3 septembre 2024

Les séances ont lieu à la Mairie du Canton de Shefford. Elles débutent à 19 h.

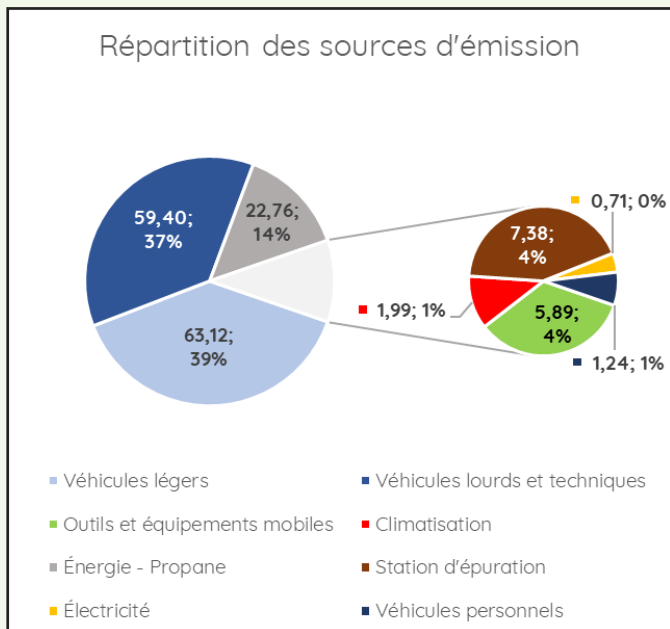
EN ROUTE VERS UNE CINQUIÈME CERTIFICATION CARBONEUTRE!

La Municipalité du Canton de Shefford poursuit ses efforts en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Depuis 2018, elle procède à un inventaire annuel des gaz à effet de serre (GES) effectué par la firme LCL Environnement.

Pour l'année 2022-2023, les services municipaux ont émis 162,49 tonnes de GES dans le cadre de leurs activités, comparativement à 153,76 tonnes en 2021-2022. Ainsi, nous constatons une légère augmentation de nos émissions.

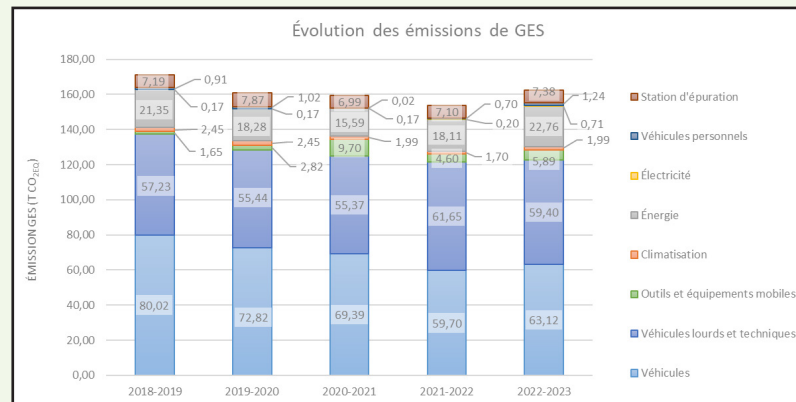
Dans son rapport, LCL Environnement a observé que les émissions directes (véhicules légers, véhicules lourds et techniques, outils et équipements mobiles, climatisation, propane) représentent la grande majorité des émissions avec 153,16 tonnes de GES, suivies des émissions indirectes (électricité, véhicules personnels, station d'épuration) avec 9,33 tonnes de GES.

Le graphique ci-dessous décrit la répartition des sources d'émission.



Force est de reconnaître que la majorité des émissions (76 %) est attribuable au secteur du transport (véhicules légers et lourds) qui génère la partie la plus importante de nos émissions, suivies de la consommation de propane (14 %). Les autres émissions sont relativement faibles.

Le graphique ci-dessous décrit la répartition des sources d'émission.



Sachez que la Municipalité a fait l'acquisition de véhicules hybrides et électriques pour le remplacement graduel de sa flotte existante. Malheureusement, les technologies actuelles ne nous permettent pas encore d'améliorer notre inventaire du côté des véhicules lourds et techniques, et ce, à un coût raisonnable.

Il faut dire que l'augmentation de 9 tonnes, comparativement au bilan 2021-2022, est en partie attribuable à l'implantation du centre multifonctionnel, qui a été ajouté à ce bilan des GES (ajout de 2 tonnes de CO₂).

Cette hausse s'explique aussi par la consommation de la génératrice du bâtiment sur la rue Sylvie (1,5 tonne de CO₂) et globalement à l'augmentation de consommation de propane et de carburant pour les véhicules légers et les équipements.

Il est à noter que la consommation de carburant pour les véhicules lourds a diminué de 4 % par rapport au bilan de 2021-2022.



Nouveau véhicule ID 4 Volkswagen, 100 % électrique.

BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Secteur des rues Sylvie, France et Lafrenière

La Municipalité du Canton de Shefford est responsable du système de distribution de l'eau potable desservant le secteur des rues Sylvie, France et Lafrenière. À ce titre, la Municipalité a l'obligation de produire, au plus tard le 31 mars de chaque année, un bilan de la qualité de l'eau potable livrée dans ce secteur.

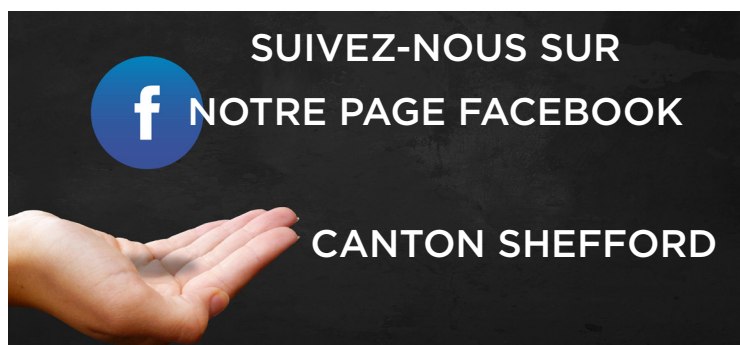
Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 est maintenant disponible. Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, ce bilan est affiché, pour consultation, à la réception de la Mairie du Canton de Shefford. Ce bilan peut aussi être consulté sur le site Internet de la Municipalité à cantonshefford.qc.ca/environnement/eau-potable-bilan-annuel/.



NOMINATIONS

La Municipalité du Canton de Shefford a le plaisir de vous annoncer les nominations de madame Nancy Busque, au poste de coordonnatrice aux opérations administratives et monsieur Fernando Rosas, à titre d'inspecteur municipal pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et du succès dans leurs fonctions respectives.





AVIS PUBLIC RÉSUMÉ

(art. 110.3 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-720 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-531 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

Le 6 février 2024, la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le **Règlement numéro 2024-720 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 2016-531 de la Municipalité du Canton de Shefford**. Ce règlement est entré en vigueur le 19 février 2024, soit au jour de la délivrance, par la MRC de La Haute-Yamaska, du certificat de conformité de ce règlement.

Le règlement numéro 2024-720 a modifié le Plan d'urbanisme de la Municipalité afin d'y inclure la notion d'îlot de chaleur ainsi que des mesures visant à limiter les impacts des événements climatiques extrêmes. À cet effet, et suivant l'entrée en vigueur du règlement numéro 2024-720, l'orientation 6.15 intitulée **Orientation : Limiter les effets négatifs des îlots de chaleur urbains**, a été intégrée au règlement du plan d'urbanisme de la Municipalité.

Pour consulter le règlement numéro 2024-720, veuillez-vous rendre au bureau municipal du Canton de Shefford, situé au 245, chemin Picard, à Shefford, pendant les heures d'ouverture de bureau. Aussi, prenez note que l'orientation 6.15 visant à limiter les effets négatifs des îlots de chaleur urbain peut également être consultée sur le site Internet de la Municipalité, en vous rendant sous l'onglet « SERVICES », puis aux sous-onglets « Urbanisme » et « Plan d'urbanisme », où vous pourrez, en cliquant sur le bouton vert, accéder au texte du Plan d'urbanisme et à l'orientation 6.15.

Fait à Shefford, le 2 mai 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)
James L. Lacroix

LE PROJET CITOYEN GAGNANT EST...

En début d'année, le Comité consultatif en environnement (CCE) a lancé un appel de projets, sous forme de concours, aux citoyens du Canton de Shefford. Ces derniers pouvaient soumettre un projet en environnement selon certains critères. Ensuite, deux projets ont été retenus et soumis au vote de la population.

Du 2 au 15 avril dernier, les Sheffordois(es) pouvaient voter pour leur projet citoyen préféré. La Municipalité du Canton de Shefford a reçu au total 403 votes. Le projet citoyen gagnant est : Les sentiers pédagogiques du Zénith, qui a récolté 252 votes, soit 62,5 % des votes alors que le projet : La qualité de l'eau de mon puits, ça me concerne! a obtenu 151 votes, soit 37,5 % des votes.

Description du projet gagnant : Les sentiers pédagogiques du Zénith

Le Canton de Shefford constitue le point pivot entre les chaînes de montagnes des Appalaches et des Montérégiennes. Presque l'entièreté du territoire abrite des milieux naturels. De plus en plus, il y a un intérêt pour les sentiers d'interprétation afin de profiter de la nature qui nous entoure.

Afin de faciliter l'accès à nos milieux naturels, le Canton de Shefford vous propose d'aménager un sentier ludique dans un milieu naturel, conçu pour offrir une expérience immersive et éducative aux visiteurs de tous âges.

Ce sentier serpentera dans un écosystème riche parsemé de stations interactives et éducatives variées. Cet aménagement sera réalisé à proximité de l'École du Zénith afin que les élèves puissent s'y rendre régulièrement.

La Municipalité remercie tous ceux et celles qui ont pris le temps de voter. Les travaux sont à l'étape de la planification. Au moment opportun, vous serez invités à profiter de ces nouveaux sentiers.

RAPPEL – CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DE LA VITESSE

Par Caroline Rioux, agente communication et administration

Ce printemps, la Municipalité a procédé à l'installation d'affiches Vise 40 km/h et Vise 50 km/h dans des quartiers résidentiels et selon la limite de vitesse, afin de réduire de façon non coercitive, la limite de vitesse sur certaines rues de son territoire.

Au cours des dernières années, la Municipalité a mené plusieurs actions dans le but de réduire la vitesse sur son territoire : pose d'afficheurs de vitesse, dos d'âne, bollards, arrêts, demandes au MTQ et même jusqu'au changement de la vitesse maximale permise sur certains tronçons afin de les rendre plus sécuritaires.



Pour une meilleure sécurité routière

À l'instar de plusieurs municipalités du Québec qui ont opté pour la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la réduction de la vitesse et devant les résultats positifs observés à la suite de la mise en place de telles campagnes, la Municipalité a décidé d'aller de l'avant afin d'inciter les conducteurs à viser une vitesse moindre que la limite de vitesse maximale permise pour renforcer la sécurité routière ainsi que celle des piétons et des cyclistes.

La Municipalité profite de l'arrivée de la saison estivale pour rappeler aux usagers de la route que la prudence est de mise et que la connaissance de la réglementation routière est primordiale pour une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons sur le réseau routier.

VÉLO DÈS L'ENFANCE

Par Denise Papineau, conseillère municipale

Dans le cadre de la démarche de municipalité VÉLOSYMPATHIQUE, Vélo Québec souligne l'importance de l'éducation et de la sensibilisation à la pratique du vélo dans notre communauté sheffordoise.

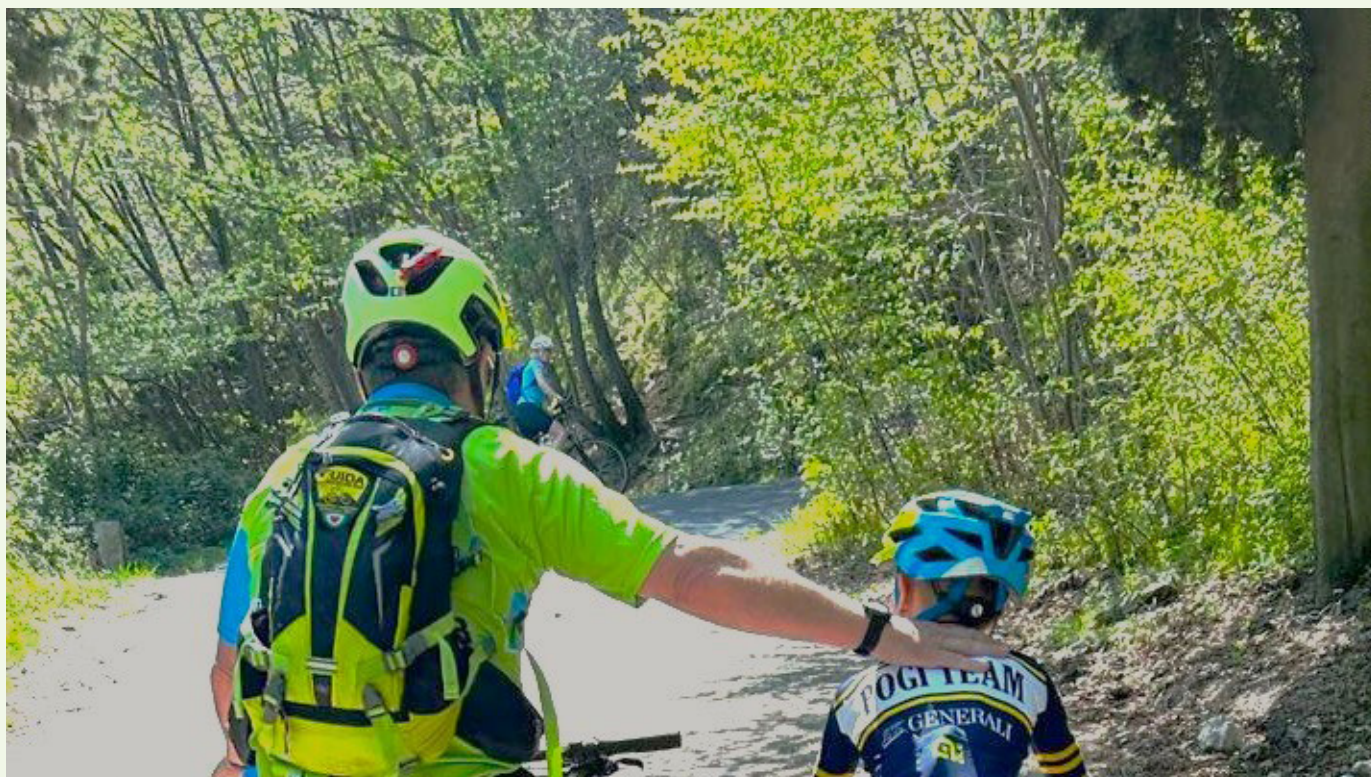
Un peu à l'image de la formation Gardien averti, il existe un programme de Cycliste averti pour les jeunes élèves de 5^e et 6^e année du primaire. La venue de l'École du Zénith à Shefford permet d'offrir, sur notre territoire, cette formation de premier plan visant à augmenter, chez les jeunes, la pratique quotidienne du vélo et à en retirer les bienfaits en santé physique, mentale et sociale. Ce qui est aussi valable pour les adultes. Le programme amène les enfants à se déplacer de manière sécuritaire et autonome dans leur milieu.

Tout en développant leur autonomie, les enfants contribuent à la réduction de la circulation automobile aux abords des écoles et améliorent leur sécurité. Les voies cyclables sécurisées se dirigeant vers l'école et la disponibilité généreuse de supports à vélo sur le site de l'école facilitent la pratique du vélo comme moyen de transport quotidien. Ces habitudes acquises au cours de l'enfance auraient tendance à se perpétuer dans le temps et se poursuivre à l'âge adulte.

Le programme Cycliste averti vise aussi à rassurer les parents en bonifiant les connaissances et les compétences de leurs enfants lors de leurs déplacements à vélo. Une belle préparation pour des sorties sécuritaires en famille! En créant une nouvelle génération active et respectueuse des autres (piétons, cyclistes et automobilistes), ces jeunes apprennent à partager la route et pourraient devenir de meilleurs automobilistes.

Une meilleure connaissance des panneaux routiers, des priorités, des manœuvres pour des virages sécuritaires, des règles du Code de la sécurité routière, du signalement des intentions fait, entre autres, partie du programme. Une mise à jour de ces points pourrait être bien utile pour de nombreux automobilistes.

Bonne saison de vélo en sécurité et en respect de tous les usagers de la route!



PROGRAMMATION ESTIVALE

Les inscriptions aux cours pour la période estivale débutent **le mardi 25 juin, à 9 h**, pour les résidents et **le jeudi 27 juin, à 9 h**, pour les non-résidents. Les inscriptions se terminent le 4 juillet, à 13 h. Les non-résidents ont accès à nos activités moyennant une surcharge de 50 % du coût de l'activité.



Lieu des cours

- Centre multifonctionnel – 5, rue Laurette-Bellefleur

Les inscriptions se font en ligne, sur *la plateforme Sport-Plus*

Cardio-express

Un entraînement de 45 minutes par intervalles pour travailler musculation et cardio.

Clientèle : tous

Lieu : centre multifonctionnel, 5, rue Laurette-Bellefleur

Quand : lundi, 9 h 30 à 10 h 15, du 8 juillet au 26 août (*7 séances, pas de cours le 19 août)

Coût : 55 \$

Matériel requis : bouteille d'eau et tapis

Entraînement postural

Clientèle : tous

Lieu : centre multifonctionnel, 5, rue Laurette-Bellefleur

Quand : lundi, 10 h 30 à 11 h 30, du 8 juillet au 26 août (7 séances, pas de cours le 19 août)

Coût : 55 \$

Matériel requis : bouteille d'eau et tapis

Tai-chi « Les bases »

Intégrer les bases à l'aide de petites séquences de 3 mouvements jusqu'à effectuer, au fil des sessions, les 24 mouvements de la Forme simplifiée, développant concentration, équilibre, coordination, apaisement du corps-esprit, dans le ici et le maintenant, au bénéfice de l'équilibre-santé et de la paix.

Clientèle : débutants et intermédiaires

Lieu : centre multifonctionnel, 5, rue Laurette-Bellefleur

Quand : lundi, 14 h 20 à 15 h 50, du 8 juillet au 26 août (8 séances)

Coût : 65 \$

Matériel requis : bouteille d'eau



École du Zénith



Centre multifonctionnel



Parc Jean-Paul Forand

PROGRAMMATION ESTIVALE (suite)

Yoga antistress

Clientèle : tous

Lieu : centre multifonctionnel, 5, rue Laurette-Bellefleur

Quand : mardi, 18 h 30 à 19 h 30, du 9 juillet au 27 août (7 séances, pas de cours le 20 août)

Coût : 55 \$

Matériel requis : bouteille d'eau et tapis

Qi Gong santé « le jeu des 5 animaux »

Jouer à imiter le mouvement et l'attitude de 5 animaux : tigre, cerf, ours, singe et oiseau. Ces exercices aident à réguler la respiration, la circulation sanguine, l'énergie des organes (foie, reins, rate, coeur et poumons) et leurs méridiens, tout en améliorant l'équilibre, la coordination, l'expression de l'intention, la joie et la bonne humeur.

Clientèle : débutants

Lieu : centre multifonctionnel, 5, rue Laurette-Bellefleur

Quand : mercredi, 13 h 30 à 15 h 00, du 3 juillet au 21 août (8 séances)

Coût : 65 \$

Matériel requis : bouteille d'eau

LA POLITIQUE FAMILIALE S'ACTIVE

Par *Tristan Dupuis-Robidoux, coordonnateur aux loisirs, culture et communautaire*

LOISIRS, CULTURE
ET COMMUNAUTAIRE

Depuis quelques semaines, la Municipalité a entamé la mise à jour de sa politique familiale. Un comité formé de citoyens, d'employé et d'organismes communautaires se réunit une fois par mois afin de proposer une nouvelle politique familiale adaptée à la réalité des familles d'aujourd'hui.

Ce comité proposera des actions dans neuf champs : habitat et milieu de vie (1), transport et mobilité (2), respect et inclusion sociale (3), espaces extérieurs et bâtiments (4), participation sociale (5), sécurité (6), santé et services sociaux (7), communication et information (8) ainsi que loisirs, culture et vie communautaire (9).



Par cette mise à jour, la Municipalité réitère l'importance des familles sur son territoire. Sensibles à cette question, les membres du comité de pilotage souhaitent que cette politique s'adresse à toutes les familles, que leurs besoins soient entendus et qu'elles se sentent soutenues par le plan d'action qui sera proposé.

Alexandre et Christine, deux citoyens de la municipalité et membres du comité, ont déjà de bonnes idées pour les familles sheffordaises : « La mobilisation des familles de la municipalité est une priorité pour nous. Il faut que les familles aient le goût de participer à la vie municipale, ses événements et ses activités! », nous précisent-ils.

Cette mise à jour s'échelonnera sur environ 18 mois et mènera à une consultation publique sous forme de questionnaire dans le bulletin municipal du mois de décembre prochain. Restez à l'affût, votre participation est importante!

INSPECTION DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les municipalités sont responsables d'appliquer le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. Elles doivent :

- Informer adéquatement les propriétaires des règles applicables;
- Délivrer les permis pour la réalisation de travaux d'installation;
- Procéder à des inspections du parc de piscines de leur territoire.

Le Règlement s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour s'y conformer.

À cet effet, la Municipalité embauche, cet été, un inspecteur municipal et il aura pour principal mandat d'effectuer la mise à niveau du parc des piscines sur le territoire du Canton de Shefford. Ainsi, l'inspecteur procèdera à des inspections afin de s'assurer que les piscines soient conformes à la réglementation.

Inspection des bandes riveraines

Les inspections des bandes riveraines le long du lac Waterloo et sur les terrains privés se poursuivront tout l'été, à Shefford. Ces inspections visent à assurer la protection environnementale des rives et du littoral en collaboration avec les propriétaires ainsi qu'à vérifier la conformité des quais privés.

Les bandes riveraines en santé fournissent des fonctions écologiques essentielles telles que :

- La filtration de l'eau contre la pollution, permettant de préserver la qualité de l'eau;
- La réduction des apports de sédiments aux plans d'eau grâce au couvert végétal;
- Être un rempart contre l'érosion des sols;
- Être un écran solaire au réchauffement excessif de l'eau, ce qui permet de réduire les conditions propices à l'apparition d'algues bleu-vert (cyanobactéries) et beaucoup plus.

Votre soutien et votre collaboration sont grandement appréciés et permettront de conserver et d'améliorer la santé de votre précieux cours d'eau. Nous vous rappelons que certains règlements sont en place par la MRC de La Haute-Yamaska pour assurer la protection des bandes riveraines et les propriétaires riverains sont responsables de la conformité de leur terrain.



NOUVELLES EN BREF

Chiens en laisse en tout temps

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps sur tout notre territoire. Les contrevenants s'exposent à un constat d'infraction.



Le fait que le ou les chiens soient munis d'un permis (« licence ») ne donne pas aux animaux le droit de circuler librement et de nuire au voisinage. Le propriétaire et/ou gardien d'un chien demeure entièrement responsable des dommages ou nuisances causés par l'animal en question.

Sachez que dans le Règlement général G-100, Section II, Nuisances relatives aux animaux (articles 216 à 220), il y a 5 articles concernant les propriétaires d'animaux. La Municipalité vous invite à en prendre connaissance afin d'éviter des situations conflictuelles avec votre voisinage.

Plantes exotiques envahissantes

Les plantes exotiques envahissantes (PEE) sont des végétaux nuisibles qui sont introduits dans un nouveau milieu par l'activité humaine. Par leur propagation rapide et leur forte densité d'occupation, les PEE peuvent constituer une menace pour l'environnement, l'économie et la santé de la population.



Panais sauvage

À Shefford, la présence de différentes espèces de PEE a été observée, au cours des dernières années, dont la renouée du Japon, la berce du Caucase, le panais sauvage (PEE pouvant causer des dermatites à la peau) et le nerprun bourdaine.

Avec la mise sur pied du Comité consultatif en environnement (CCE), un nouveau mandat a été confié au comité. Cette année, le CCE établira un portrait des espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire du Canton de Shefford, en collaboration avec CENS, afin de formuler des recommandations au conseil.



Renouée du Japon

Berce du Caucase

Nerprun Bourdaine

Vente-débaras

À titre de rappel, il est interdit à toute personne de faire ou de permettre que soit faite une vente-débaras à moins d'avoir préalablement demandé et obtenu auprès de la Municipalité un certificat d'autorisation de vente-débaras.



Les conditions suivantes doivent être respectées :

- La vente doit avoir lieu sur un terrain occupé par un usage résidentiel;
- La vente doit être effectuée par l'occupant d'un logement situé sur le terrain où se déroule la vente;
- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur la voie publique;

Pour la durée de la vente seulement, le détenteur d'un certificat d'autorisation de vente-débaras peut installer une affiche sur sa propriété et une en bordure d'une voie de circulation. Ces affiches doivent avoir une superficie maximale de 0,50 m². Les affiches doivent être enlevées au plus tard 48 heures après la fin de la vente-débaras.

Il est défendu de nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons.

Info-Excavation

Saviez-vous que le Québec compte un nombre important de réseaux enfouis dans le sol? Que ce soient des câbles de télécommunications, des réseaux électriques, des conduites de gaz naturel, etc., il est essentiel de pouvoir localiser ces infrastructures souterraines et d'adapter les pratiques d'excavation pour réaliser des travaux en toute sécurité. La demande de localisation est simple et rapide à effectuer, en plus d'être gratuite! Communiquez avec Info-Excavation à www.info-ex.com/contact/.



Rebuts nuisibles

Les rebuts nuisibles laissés à l'abandon tels débris de démolition, ferraille, pneus, carcasse de véhicule, déchets, etc., sur un terrain peuvent poser de sérieux problèmes dans notre environnement. Le chapitre 3, concernant les nuisances, tiré du Règlement G-100, définit ce qui est insalubre, constitue une nuisance ou présente un risque en matière de sécurité. Dans les prochains mois, le Service de l'urbanisme et de l'environnement accordera une attention particulière aux propriétaires qui ne respectent pas la réglementation municipale en matière de nuisances. Les propriétaires réfractaires pourraient s'exposer à des constats d'infraction.

TRAVAUX AU COURS DE L'ÉTÉ À SHEFFORD

De gros travaux sont à prévoir au cours de l'été sur le territoire du Canton de Shefford. L'équipe du Service des travaux publics s'apprête à :

- Nettoyer les fossés (400 heures);
- Réparer la fondation et le pavage de la rue des Cimes (400 mètres linéaires);
- Effectuer la mise à jour des sentiers de la Surette et de la Fougère;
- Réparer le pavage de la rue du Coteau;
- Procéder à la réfection du barrage Versant-ouest;
- Procéder à la canalisation du fossé du parc de L'Estrade;
- Effectuer des changements de plusieurs ponceaux sur le territoire de la municipalité.

Fauchage et débroussaillage annuels

En plus de ces travaux, le Service des travaux publics doit procéder au fauchage et au débroussaillage annuels (bords de chemin).

Le **fauchage** des accotements commence normalement **vers la fin du mois de mai**. Une deuxième coupe commence normalement **vers le début du mois de juillet** et une troisième coupe commence vers la mi-septembre. L'herbe coupée n'est pas ramassée et demeure ainsi sur place.

En ce qui a trait au **débroussaillage**, celui-ci s'effectue sur un tiers du territoire municipal, c'est donc dire que nous couvrons l'ensemble du territoire en trois ans. Le **débroussaillage s'amorce en juillet pour se terminer en octobre**. Il s'effectue dans l'emprise municipale à partir de la pente du fossé du côté opposé à la rue, et ce, jusqu'à la limite de propriété.

Le but du débroussaillage est de contrôler la pousse d'arbres et d'arbrisseaux le long des chemins, afin d'assurer une meilleure visibilité aux automobilistes dans les courbes et aux intersections et ainsi améliorer la signalisation routière. Il est donc important de ne procéder à aucun aménagement paysager ou plantation dans les limites d'emprise de rue ou de chemin.

Pour les terrains aménagés jusqu'au fossé, il est donc important d'entretenir le fossé en façade de votre propriété, ce qui évitera l'accumulation de copeaux et de résidus de branches dans l'emprise aménagée et que vous entretenez.



NOUVELLES EN BREF

Feux à ciel ouvert

À l'intérieur des limites du Canton de Shefford, il est défendu à quiconque d'allumer ou de maintenir allumé un feu de plus d'un mètre de diamètre dans un endroit privé ou public sans avoir préalablement obtenu un permis de la Municipalité. Ce permis, qui est gratuit, vise principalement à assurer votre sécurité.

Celui-ci s'obtient en téléphonant au Service de sécurité incendie au 450 539-2258, poste 402, ou en effectuant une demande en ligne. Si vous vous engagez à respecter l'ensemble des conditions pour son émission, ce permis vous sera automatiquement émis et est valide pour une période de sept (7) jours à compter de la date de son émission. Vous recevrez un courriel pour confirmer votre autorisation. Par contre, le permis de brûlage se trouve automatiquement suspendu dans l'éventualité où il y aurait interdiction de brûlage.

Votre feu devrait être exempt de fumée et ne pas causer de nuisance à vos voisins; brûlez seulement du bois sec.

Feux d'artifice

Saviez-vous qu'avant de faire l'utilisation de feux d'artifice, vous devez contacter le Service de sécurité incendie de la Municipalité du Canton de Shefford pour obtenir un permis, car un dégagement spécifique doit être vérifié avant de faire exploser les pièces pyrotechniques.

Alerte citoyenne

Avec les changements climatiques, les municipalités doivent se prémunir d'outils de communication en cas de danger potentiel pour informer leurs citoyens. À Shefford, les abonnés à l'infolettre alerte citoyenne recevront un message d'alerte.

C'est pourquoi il est important de vous y abonner en vous rendant sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité à cantonshefford.qc.ca. Le message d'alerte à la population indiquera notamment la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.

Trousse d'urgence

Il est essentiel d'avoir en tout temps à la maison une trousse d'urgence contenant les articles essentiels qui vous permettront de subsister pendant les trois premiers jours (72 heures) d'une situation d'urgence et que vous pourrez apporter en cas d'évacuation.

Comment vous préparer aux sinistres :

- Faire son plan familial d'urgence;
- Préparer sa trousse d'urgence pour la maison;
- Comment vous préparer à un sinistre spécifique.



BON ÉTÉ!

Par André Bélisle, Aînés Actifs+ de Shefford

Le temps file, nous voici déjà au début de la période estivale. Le gros coup au jardin a été donné : système de distribution de l'eau, drainage, installation des nouvelles planches et nouveaux jardinets... et la clôture pour décourager les chevreuils. Belle job! Un immense merci aux jardiniers et bénévoles qui ont généreusement contribué temps et efforts.

Le programme estival à la gloriette reprend le 11 juin. Les mardis et jeudis de 10 h 00 à 11 h 00, une panoplie de disciplines vous seront offertes pour vous permettre de les découvrir. Une programmation riche qui s'étendra jusqu'à la mi-septembre. Consultez notre page sur le site de la municipalité.

Le comité pickleball vous offre quatre matinées/semaine. Les sorties à vélo sont de retour et les clubs de marche maintiennent certaines activités. Autant d'occasions de bouger et de se dépenser et surtout de se rencontrer. Ne diminuons pas notre plaisir, la composante sociale de nos activités est au cœur de notre mission!

Merci à nos partenaires municipaux qui nous soutiennent et se montrent à l'écoute. Les améliorations récentes au CMF permettent à tous de mieux l'apprécier. L'équipe du Service des travaux publics nous apporte aussi une aide inestimable au jardin. Nous y accueillons maintenant les élèves de l'École du Zénith et de nombreuses petites familles. Des progrès intergénérationnels souhaités depuis longtemps et qui se manifestent de plus en plus!

Tout cela est le résultat d'un engagement généreux de notre équipe de bénévoles. Grand merci!

On se voit également à la Fête citoyenne le samedi 6 juillet. Venez nombreux nous visiter et jaser de vos attentes pour la saison d'automne. Nous allons vous en préparer toute une!!!

Communiquez avec nous :

aaplushefford.ressources@gmail.com

ou 450 539-2258, poste 231

ou visitez notre page Facebook @AînésActifsdeShefford

ainsi que cantonshefford.qc.ca/vie-communautaire/aines-actifs-de-shefford/

Ma communauté, je m'y investis!

LA LUTTE CONTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES, POUR LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

Par Conservation Espace Nature Shefford (CENS)

Le printemps est bien avancé, la verdure a repris sa place pour notre plus grand bonheur! Mais, il n'y a pas que les plantes indigènes qui renaissent chaque printemps. Des plantes exotiques envahissantes (PEE) réapparaissent aussi et reprennent leur travail de conquête de territoire, au détriment des espèces indigènes et de la biodiversité.

Depuis quelques années, Conservation Espace Nature Shefford (CENS) a entrepris de combattre quelques-unes de ces espèces qui ont élu domicile au pied de la montagne, à commencer par l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*). C'est une plante herbacée bisannuelle échappée des jardins qui se répand rapidement grâce à sa productivité exceptionnelle (un plant peut produire jusqu'à 1000 graines). Elle peut devenir dominante en 5 ans à peine. Il est donc important de réagir vite; elle s'arrache facilement. C'est ce que CENS a entrepris de faire sous la direction d'Andrée Nault, botaniste et membre du CA de l'organisme, qui a repéré une première colonie le long du chemin Saxby Sud. Cette année encore CENS poursuit sa campagne d'arrachage et les résultats sont encourageants : l'invasion est contenue.

Outre l'alliaire, CENS s'attaque aussi aux deux espèces de nerprun présentes sur le territoire, bourdaine (*Frangula alnus*) et cathartique (*Rhamnus cathartica*). Enfin, au parc écologique Jean-Paul Forand, nous avons commencé à délimiter les colonies de roseaux communs (*phragmites australis*), une grande graminée qui peut atteindre 5 mètres de haut et éliminer toute autre végétation.

Collaboration entre CENS et le CCE

Par ailleurs, le Comité consultatif en environnement (CCE) de la Municipalité du Canton de Shefford s'est donné un nouveau mandat. Cette année, le CCE établira un portrait des espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire de Shefford afin de formuler des recommandations au conseil municipal. Les efforts seront concentrés sur les plantes exotiques envahissantes (PEE) afin de préserver la biodiversité du mont Shefford, milieu d'intérêt écologique. Ce mandat s'arrime parfaitement avec les orientations de CENS offrant une collaboration sur cet enjeu environnemental.

Nous invitons toute la population à s'informer et à participer à la lutte aux PEE.

Pour souligner l'importance de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, CENS lui consacre toute une section dans son nouveau site Web (sortie prochaine). En attendant, pour en savoir plus et pour participer à nos campagnes, communiquez avec CENS à l'adresse info@censhefford.ca.

LE CERCLE DE FERMIERES WATERLOO, UN SECRET BIEN GARDÉ!

Par Diane Lavoie, responsable des communications

En cette belle journée de printemps, il me fait extrêmement plaisir de prendre à nouveau la plume pour vous partager un secret bien gardé : « Hé oui, le Cercle de Fermières Waterloo est composé de femmes habiles, d'artisanes accomplies et engagées qui collaborent activement afin de faire rayonner leur Cercle et soutenir leur communauté. »

C'est en partageant cette fierté qu'elles vous invitent à une porte ouverte chaque lundi entre 13 h 00 et 15 h 30, dans nos locaux situés au local 101 du sous-sol de l'Église St-Bernardin, au 5005, rue Foster à Waterloo (stationnement à l'arrière, entre l'école et l'église).

C'est l'occasion idéale de mieux connaître le Cercle de Fermières Waterloo. Quelques-unes de nos 60 membres de Waterloo et des environs (Shefford, Granby, Lac-Brome, Stukely, Bolton, St-Anne de la Rochelle, etc.) seront présentes pour vous accueillir. Qui sait? Vous pourriez vous découvrir une passion inconnue ou un moyen concret d'alimenter une passion existante tout en socialisant et en rendant de fiers services à votre communauté.

Avez-vous pensé à apprendre le tissage, le tricot, la couture, la broderie ou même la peinture? Pourriez-vous venir partager vos connaissances avec la relève qui s'épanouit lentement mais sûrement? Cherchez-vous une façon de diminuer votre isolement, de vous faire de nouvelles connaissances ou de sortir un peu de la maison? C'est à votre portée dans votre communauté, pour une contribution annuelle de seulement 35 \$. C'est une occasion d'acquérir des connaissances des plus utiles en cette époque où la nécessité de réfléchir à nos façons de consommer, de réutiliser, de récupérer et de faire des économies est omniprésente pour la grande majorité des familles.

Pour toutes questions, envoyez un courriel à communication.fed17.waterloo@outlook.com ou téléphonez à la présidente, Marjolaine Gince, au 450 531-2843.

Au plaisir de faire votre connaissance!



UNE VISION CLAIRE COMME DE L'EAU DE ROCHE!

Par Bianca Duceppe, présidente, ALW

Afin de recueillir de nouvelles données pour améliorer la qualité de l'eau du lac Waterloo et de chercher des solutions pour ralentir son vieillissement prématuré, Action lac Waterloo (ALW) a procédé à l'embauche d'un chargé de projet en environnement, Mathieu Patus. Étudiant à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, notre stagiaire possède déjà une belle expérience professionnelle en gestion et en valorisation de l'environnement.

D'où proviennent les sources externes de phosphore qui entrent dans le lac et comment les surveiller et les réduire?

Mathieu a pour mandat de développer une stratégie de suivi des sources de phosphore dans le lac Waterloo et de proposer des actions de lutte au vieillissement accéléré du lac, plus spécialement en lien avec l'activité humaine.

Tout au long de sa démarche, il sera accompagné par des membres du conseil d'administration d'ALW et des spécialistes en gestion durable et intégrée de l'eau.

Les résultats attendus

Au terme de son stage à la mi-août, Mathieu nous proposera un plan d'action détaillé et des stratégies concrètes qui nous serviront de guide pour nos actions futures, et ce, en conformité avec notre mission de préservation du lac Waterloo et de son bassin versant, un écosystème riche et fragile à la fois.

Action lac Waterloo (ALW) est un organisme sans but lucratif qui travaille depuis plus de 20 ans à protéger le lac Waterloo. Au fil des dernières années, nous avons réalisé plusieurs projets pour améliorer le bilan du lac, notamment par la mise en place de solutions vertes qui visent à réduire les eaux de ruissellement et les apports externes de phosphore qui entrent dans le plan d'eau.

www.actionlacwaterloo.ca
www.jardinsintelligents.org





mrc
La Haute-Yamaska
Prospère de nature

142, rue Dufferin

450 378-9975
haute-yamaska.ca

Bon débarras...

Surtout aux écocentres de La Haute-Yamaska!

PLANIFIE TA VISITE



Écocentres : 3 trucs pour une visite gagnante

Vous devez vous départir de certaines matières et souhaitez le faire de façon efficace et écologique? Les écocentres sont LA solution.

Pour une visite gagnante, suivez ces 3 trucs simples :

- **Triez vos matières** avant de vous y rendre, cela vous évitera du temps d'attente et des allers-retours sur le site;
- **Soyez accompagné.e!** Vous aurez besoin d'aide pour décharger.
- **Préparez votre pièce d'identité.** Seuls les résidentes et résidents de La Haute-Yamaska seront admis (sauf à l'écocentre de Waterloo, où nous avons une entente avec la municipalité de Stukely-Sud).

Et surtout... souriez! Vous venez de faire un bon geste pour la planète.

Pour la liste complète des matières acceptées : www.genedejeter.com/ecocentres.

Encombrants : réserver votre collecte avant le 10 juillet



La deuxième collecte de l'année des encombrants arrive à grands pas. N'oubliez pas de vous y inscrire, car pas d'inscription... pas de collecte!

Lien pour l'inscription : www.genedejeter.com/requete

Date limite : mercredi 10 juillet 2024

Pour connaître les encombrants acceptés et refusés à la collecte, visitez le www.genedejeter.com/encombrants.



OÙ TROUVER L'INFORMATION ?



Bulletin municipal

Le bulletin municipal est distribué par la poste 4 fois par année (mars, juin, septembre et décembre). Il est aussi accessible sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet Services, Communication.

Site Internet

Le site Internet de la Municipalité comprend plusieurs points d'information mis à jour régulièrement. Il est accessible à cantonshefford.qc.ca

Infolettre régulière et Alerte citoyenne



Demeurez à l'affût en vous inscrivant à l'**Infolettre régulière**. Celle-ci est expédiée 2 fois par mois par courriel aux abonnés.

Dans une situation de danger potentiel dans notre municipalité, seuls les abonnés à l'infolettre **Alerte citoyenne** recevront un message d'alerte. C'est pourquoi il est important de vous abonner en vous rendant sur la page d'accueil du site internet. Le message d'alerte à la population indiquera la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.



Facebook Canton Shefford

Par cet outil interactif, la page Facebook Canton Shefford diffuse de l'information provenant de ses différents services et autres sujets pouvant susciter l'intérêt de ses abonnés.

Portail citoyen Voilà!



Créez votre
Dossier citoyen personnalisé

Le portail citoyen Voilà! est l'outil idéal pour créer son propre **Dossier Citoyen personnalisé** où vous aurez accès à toutes les informations municipales vous concernant. L'application est disponible sur Google Play et dans l'App Store. Pour information, visitez le www.appvoila.com



Municipalité du Canton de Shefford

245, chemin Picard
Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2



Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h



450 539-2258



450 539-4951

Administration : poste 0

Urbanisme et environnement : poste 223

Travaux publics : poste 0

Sécurité incendie : poste 401

Événements et loisirs : poste 239



info@cantonshefford.qc.ca

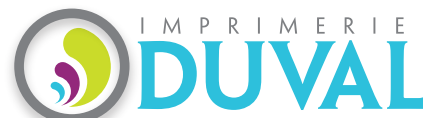


cantonshefford.qc.ca

Le bulletin d'information est
produit par la Municipalité
du Canton de Shefford.



Conception
et impression :



Imprimé sur papier Rolland Enviro^{MC} 100,
fabriqué au Québec avec 100 % de fibres
recyclées et de l'énergie biogaz.

RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
Imprimerie Duval
C.P. 1090, Waterloo
(Québec) JOE 2N0

